Direction du Développement Durable du Territoire

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHAMONIX MONT-BLANC

PLAN DE ZONAGE
VALLEE 1/2 000
Planche D : Les Tines - Argentière

PLU APPROUVE
ANNEXE HABITABLE (1979)
PUBLIE LE 09-01-1977)
MODIFIE LE 09-01-1980)
MODIFIE LE 09-01-1980)
MODIFIE LE 09-01-1980)
MODIFIE LE 09-11-1981)
MODIFIE LE 09-11-1981)
REVISION APPLICATION ANTICIPEE (06-10-1999)
MODIFIE LE 09-01-1980)
MODIFIE LE 09-01-1980)
APPLICATION ANTICIPEE APPROUVEE LE 11-04-1995)
MODIFIE LE 09-01-1980)
APPLICATION ANTICIPEE APPROUVEE LE 11-04-1995)
APPLICATION ANTICIPEE APPROUVEE LE 06-05-1995)
MODIFIE LE 09-01-1980)
MODIFIE LE 09-11-1981)
MODIFIE LE 09-01-1980)
MISE A JOUR SERVITUDES LE 11-05-1995)
MISE A JOUR SERVITUDES LE 11-05-1995)
PLAN DE MASSE APPROUVE LE 06-11-1995)
MODIFIE LE 09-01-1980)
MODIFIE LE 09-11-1981)
MODIFIE LE 09-01-1980)
MISE A JOUR LE 09-01-1995)
MISE A JOUR LE 09-01-1995)
REVISION CLASSEES PRIORITE LE 06-06-1995)
MODIFIE LE 09-01-1980)
REVISION CLASSEES APPROUVEE LE 11-10-1995)
REVISION CLASSEES APPROUVEE LE 11-10-1995)
APPROUVE LE 09-07-1979)
MODIFIE LE 09-01-1980)
MODIFIE LE 09-11-1981)
REVISION SIMPLIFIEE N°1 APPROUVEE LE 06-11-1995)
REVISION SIMPLIFIEE N°1 APPROUVEE LE 06-11-1995)
MODIFIE LE 09-01-1980)
MISE A JOUR LE 09-01-1995)
MODIFIE LE 09-01-1980)
REVISION SIMPLIFIEE (9-01-95)
REVISION SIMPLIFIEE N°1 APPROUVEE LE (9-01-95)
REVISION SIMPLIFIEE N°1 APPROUVEE LE (9-01-95)
REVISION SIMPLIFIEE N°1 APPROUVEE LE (9-01-95)
REVISION SIMPLIFIEE N°1 APPROUVEE LE (11-06-95)
REVISION SIMPLIFIEE N°1 APPROUVEE LE (11-06-95)
REVISION SIMPLIFIEE N°1 APPROUVEE LE (11-06-95)
REVISION SIMPLIFIEE N°1 APPROUVEE LE (11-06-95)
MODIF SUBSTITUTION PARTIELLE LE (9-09-97)
REVISION SIMPLIFIEE N°2 APPROUVEE LE (9-09-97)
REVISION SIMPLIFIEE N°2 APPROUVEE LE (9-09-97)
MISE A JOUR LE 09-01-1995)
MISE A JOUR PPR INONDATION APPROUVE LE (7-12-99)
MODIFICATION N°1 APPROUVEE LE (7-12-99)
MISE A JOUR PPR INONDATION APPROUVE LE (7-12-99)
MODIFICATION N°1 APPROUVEE LE (7-12-99)
MISE A JOUR LE 09-01-1995)
MISE EN CONFORMITE N°1 APPROUVEE LE 30-05-2000)
MISE EN CONFORMITE N°1 APPROUVEE LE 30-05-2000)
MODIFICATION N°2 APPROUVEE LE 06-11-2000)

Légende

- Limites de zones, secteurs et ZAC
- Secteurs de Plan Masse

Infrastructures et emplacements réservés

- Largeur de plate-forme
- Recul par rapport à l'axe
- Recul des constructions (40 mt)
- Emplacements réservés (cf Liste)
- Emplacements réservés logements (cf Liste)
- Voie bruyante de type D (hrud modéré)
- Voie bruyante type I (hrud fort)
- Limite des zones agglomérées

Divers

- Espaces boisés classés
- Domaines skiables
- Services Publics
- Plantations à réaliser
- Carrières
- Droit de préemption urbain renforcé
- Cheminements piétons
- Plantations à réaliser RN205
- Linéaires commerciaux (L151-16 du CU)
- Périmètre de projet (L154-41-5° du CU)

ZONAGE

- UA / UHa / UAa1 / UAb / UAm / UAs / UAp
- UBa / UBa / UBb1 / UBb2 / UBb3 / UBc / UBd
- UC / UCa / UCa1 / UCb1 / UCb2 / UCc / UCd / UCe / UCf/ UCg
- UD / UDa / UDb / UDc1 / UDc2.2 / UDc2.1 / UDc2.2 / UDc 2.3 / UDd
- UE / UEa / UEb
- UF
- UT
- UV
- UV / UYa
- UZ
- UNJ
- UNJ / 1NJ
- UNJD
- UNJD / UNJDa
- UNJE / UNJEa / UNJEb / UNJEc / UNJEe / UNJEr / UNJE1 / UNJE 2 / UNJE*
- UNJF / NJYa
- UNJY a
- 1NJ
- A
- Ns
- Nst
- Nc
- NeC
- Ne

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° E.R - DESTINATIONS
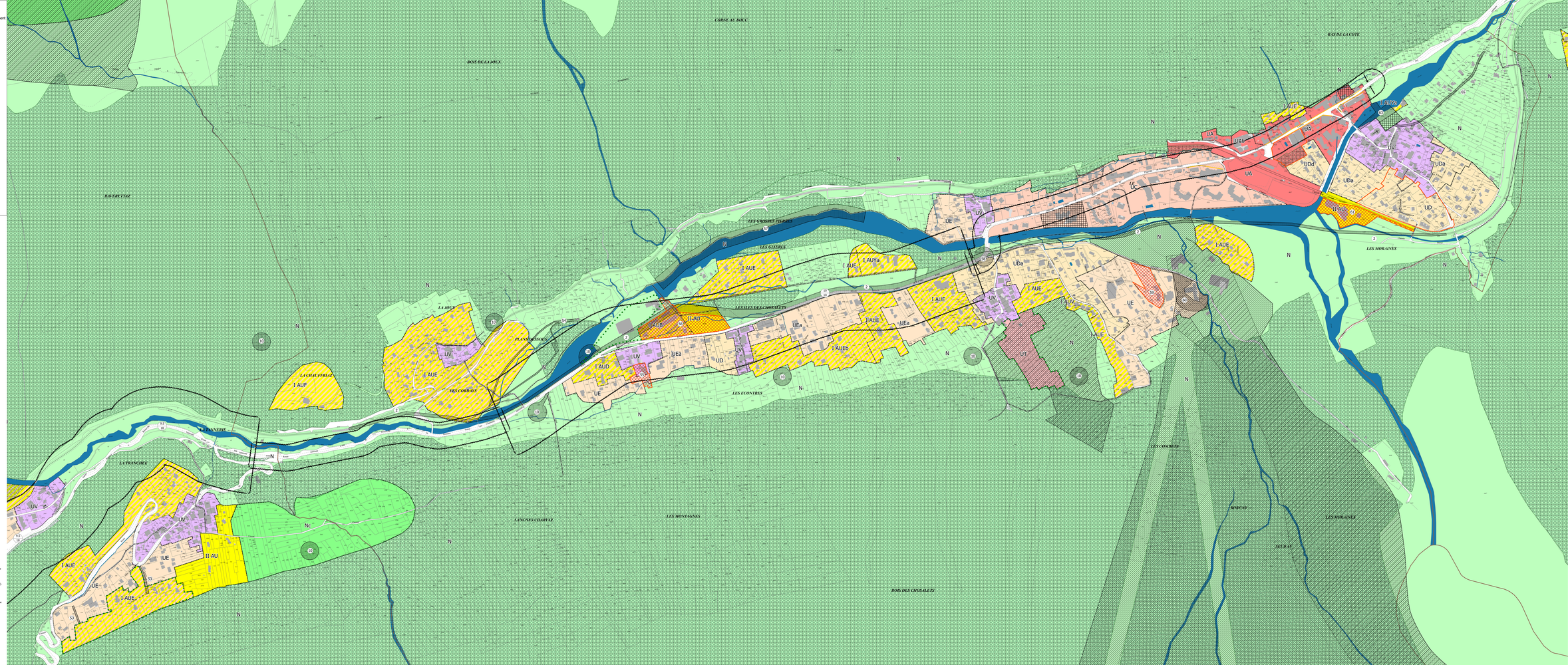
2 – Emprises requises par la réalisation du Tram-Train entre les Bossons et Argentière, ainsi que par une sur largeur permettant une modification de l'emprise de la RN 506 entre les lieu et les Chosalets. Bénéficiaire : Commune
10 – Création d'un parc de stationnement public, d'un espace vert public et de stockage des bois. Bénéficiaire : Commune
53 – Desserte de la zone AUE. Bénéficiaire : Commune
54 – Protection des conduites d'adduction d'eau potable dans le secteur de Plans Dessous (La Joux). Bénéficiaire : Commune
55 – Création d'un parc de stationnement public, d'un espace vert public et de stockage des bois. Bénéficiaire : Commune
56 – Secteur à vocation de logements en résidence principale (Secteur des Joz). Bénéficiaire : Commune
57 – Extension de la mre brolid de l'Arve entre Lauzrut et Les Des. Bénéficiaire : Commune
58 – Secteur à vocation de logements en résidence principale
59 – Secteur à vocation de logements en résidence principale (Centre de Vacances « Union Sportive Tiristaire » - Argentière). Bénéficiaire : Commune
60 – Création d'un accès à la partie aval du domaine skiable des Grands Montets. Bénéficiaire : Commune
61 – Secteur à vocation de logements en résidence principale (UNJT ATC - Argentière). Bénéficiaire : Commune
62 – Aménagement des espaces publics aux abords du cimetière d'Argentière (stationnements, service public, traitements paysagers). Bénéficiaire : Commune. Bénéficiaire : Commune. Bénéficiaire : Commune. Bénéficiaire : Commune
64 – Sécurisation de l'itinéraire Argentière-Vallorcine au regard des risques d'avalanches (création de galeries et d'un ouvrage de franchissement de l'Arve). Bénéficiaire : Etat